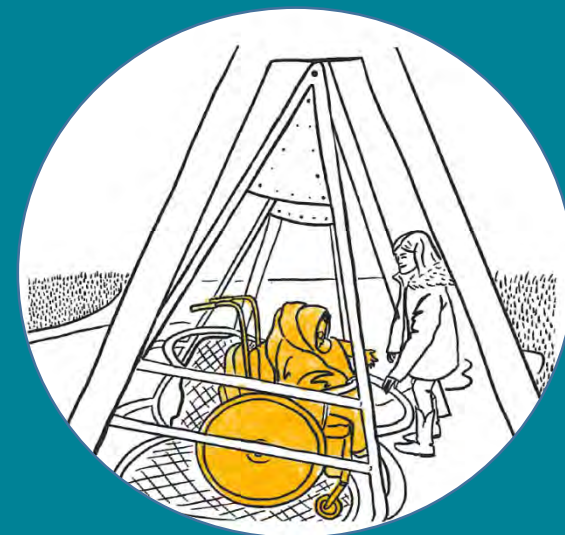




RAPPORT DE L'ACCESSIBILITE

2023



Sommaire

PREAMBULE

CHAPITRE 1 - L'ESPACE PUBLIC

CHAPITRE 2 – LE CADRE BATI ET LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

CHAPITRE 3 – LA VIE DU CITOYEN

CHAPITRE 4 – LES ACTIONS PORTEES PAR LA CCA

Préambule

La Ville de Vannes considère l'accessibilité comme un enjeu majeur de la vie locale. Elle s'appuie sur la loi du 11 février 2005 pour rendre la ville accessible à toutes les personnes porteuses d'un handicap.

On retrouve son engagement à travers différentes chartes ou instances dédiées à l'accessibilité :

- La charte Mieux Vivre Ensemble à Vannes en situation de handicap (2011) ;
- L'installation de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) en 2015 ;
- La charte d'engagement pour l'accessibilité signée en 2019 ;
- L'installation d'une Maire-Adjointe en charge de l'accessibilité et de l'inclusion en 2020.

Ce rapport 2023 retrace toutes les actions engagées par la Ville dans ce domaine.



Chapitre 1

L'ESPACE PUBLIC



1. LA VOIRIE

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » impose à chaque commune de réaliser un plan de mise en accessibilité. La Ville de Vannes a confié cette mission au groupement STC-CECIAA. La méthodologie poursuivie a été la suivante :

- Localisation des pôles d'attraction et des cheminements de liaison en collaboration avec les services de la ville et les associations représentant les personnes en situation de handicap ;
- Visite sur le terrain de l'ensemble de ces cheminements avec des habitants présentant divers handicaps (cécité, mobilité réduite, utilisation du fauteuil roulant, ...) ;
- Rédaction du rapport d'accessibilité de la voirie.

La Direction de la Voirie a établi, en 2009, le PAVE des espaces publics viaires municipaux.

Le PAVE est le Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces Publics, qui définit les mesures susceptibles de rendre accessible l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement situées sur le territoire, et indique les délais de réalisation de ces mesures.

Il est établi dans l'ensemble des communes de plus de 1 000 habitants, conformément à la loi de 2005,

Dans le cadre du programme municipal d'accessibilité, le PAVE a été complètement, remis à jour au cours de l'année 2023, afin d'actualiser en profondeur ses éléments de diagnostic et son plan d'action.

1. LA VOIRIE – Mise à jour du PAVE

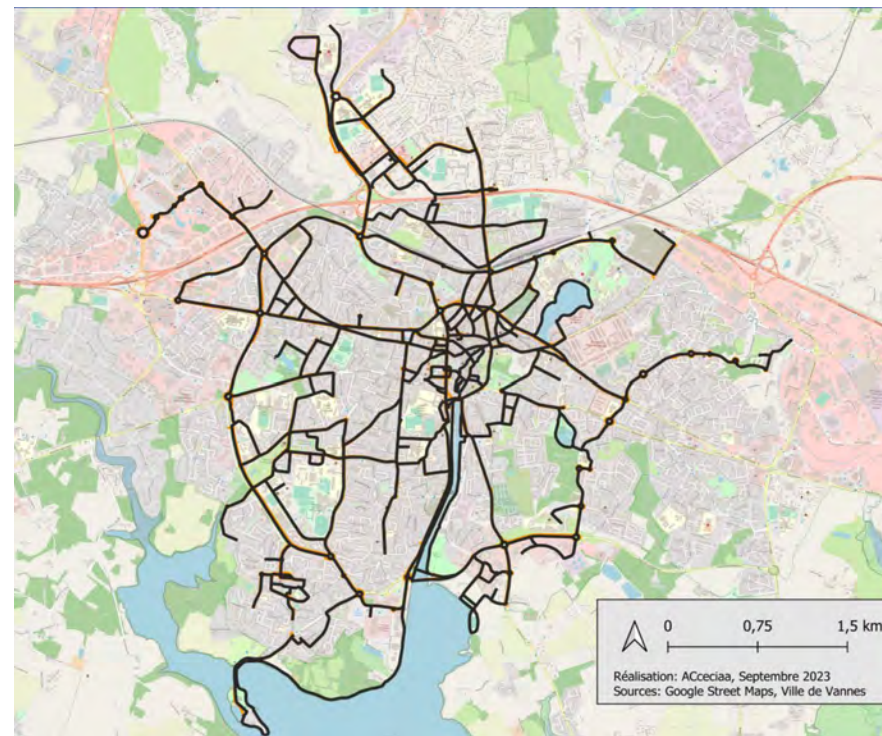
Le PAVE est le fruit de plusieurs visites réalisées par une entreprise extérieure faisant appel à des experts spécialisés, sur un échantillon des espaces publics municipaux (cf carte ci-contre).

Chaque visite a permis de mettre en exergue les points durs rencontrés, mais aussi les améliorations apportées par les travaux depuis 2009. De plus, le **PAVE** liste pour chaque tronçon de voie ou carrefour les travaux d'accessibilité à réaliser et attribue une note sur 13 en fonction du nombre d'obstacles rencontrés.

La somme de ces notes permet d'obtenir le « taux d'accessibilité moyen de la ville » : ce taux est, pour l'année 2023, de 8,75.

L'indice d'accessibilité de la ville est ainsi de 67,28%, contre 53,62% en 2009, ce qui marque une forte progression de l'accessibilité de la voirie municipale. L'entreprise spécialisée a noté « une belle progression de l'accessibilité de la voirie vannetaise entre 2009 et 2023 ».

Le taux maximum atteignable est de **87,93%, compte tenu des déclivités naturelles du territoire de la ville.**



1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2023

Aménagement de places PMR sur le parc du Golfe



Mise en accessibilité de l'arrêt de bus « Tenenio »



1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2023

Aménagement de la rue Henri Dunant



Aménagement du giratoire Avel Dro

Les bandes podotactiles seront mises dès que la météo le permettra.



1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2023

Aménagement de la rue de Strasbourg



1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2023

Réfection de trottoirs – Avenue De Lattre de Tassigny



Élargissement du trottoir

Réalisation d'un cheminement rue du Poulfanc



Les bandes podotactiles seront mises dès que possible

1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2023

Réalisation de plateaux surélevés rue Jean Martin



Aménagement de la rue Billault



1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2023

**Réalisation de plateaux surélevés rue
Charcot**



**Réalisation de plateaux surélevés rue
Montaigne**



Les bandes podotactiles seront mises dès que possible

2 LES PLACES DE STATIONNEMENT

La réglementation en matière de places de stationnement prévoit que 2% des places sur le domaine public soient des places adaptées.

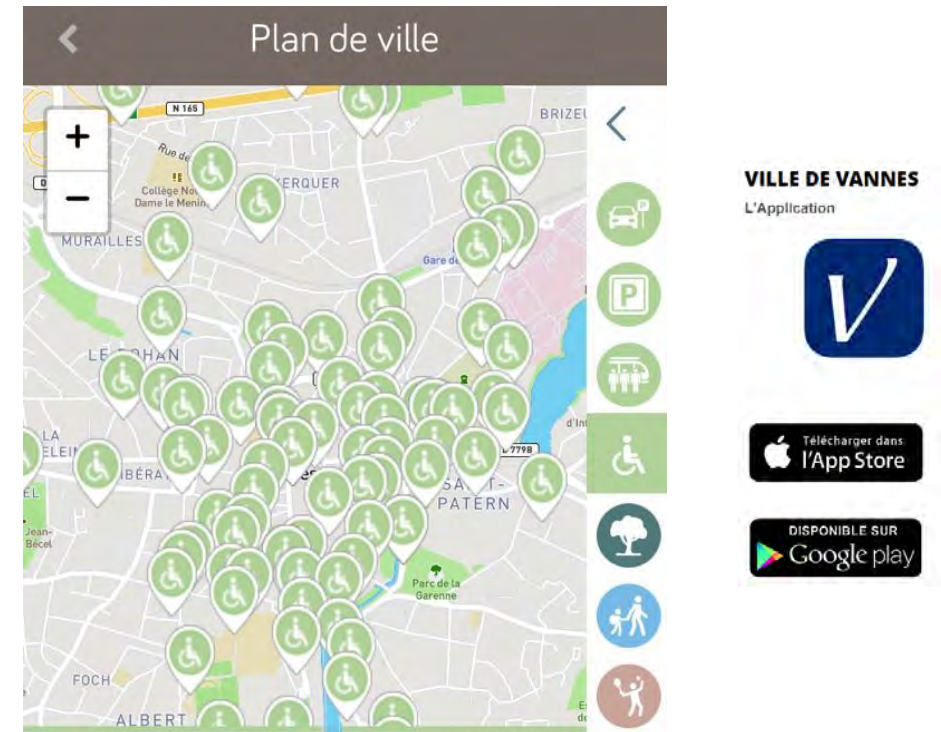
A Vannes, il existe déjà **297** places adaptées. Pour autant, chaque année, la Ville continue d'en déployer pour faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap (proximité des services, des commerces, ...).

En 2023, 23 nouvelles places ont été réalisées. Elles sont toutes géo-localisées dans l'application mobile Vannes ou sur le site internet de la ville.



Depuis 2017, la **Carte Mobilité Inclusion (CMI) « stationnement personnes handicapées »** se substitue progressivement à la carte européenne de stationnement. Sa demande peut se faire auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) ou du CCAS.

Cartographie des places adaptées sur l'application (carte interactive)

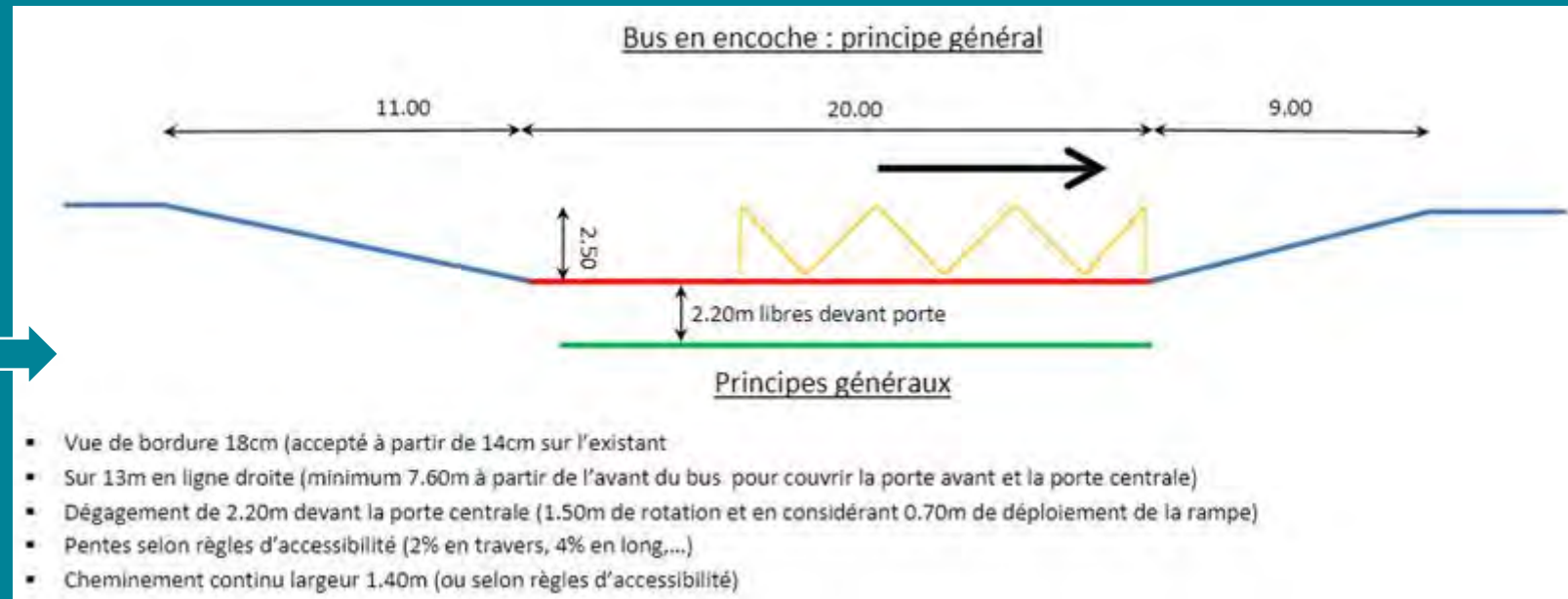


3. LA MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS

Des principes généraux ont été adoptés avec la communauté d'Agglomération pour la mise en accessibilité des arrêts de bus.

Le schéma d'aménagement type est celui-ci.

GMVA a financé les aménagements réalisés par la Ville à hauteur de **220 000€** en 2023.



LA VOIRIE – Récapitulatif des travaux 2023

ARRETS DE BUS

- Victor Hugo
- Tenenio
- Michelin
- Duplaix
- Vénètes
- Université

PLATEAUX :

- Rue Jean Martin (X2)
- Rue Montaigne
- Rue Charcot
- Rue de Strasbourg

TROTTOIRS :

- Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny (angle Allanic)
- Rue du Poulfanc
- Rue Billault (pacification de la totalité de la rue)

ECLAIRAGE DE DEUX PASSAGES PIETONS :

- Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny
- Avenue de la Marne

STATIONNEMENT – PLACES ADAPTEES

- Rue Henri Dunant
- Rue de Strasbourg
- Rue Debussy
- Parc du Golfe (x17)

4. LES CHEMINEMENTS DOUX



La Ville a mis en place des cheminements doux à travers le territoire.

Aujourd'hui, deux de ces cheminements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et représentent 10 km de voies protégées pour les piétons :

Circuit « Le port – Conleau » - 4,2 km

Circuit « Ménimur - Parc expo » – 5,8 km



5. LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS

Dans la continuité des aménagements réalisés sur le port, les conseils de quartiers et la Ville se sont mobilisés pour l'installation d'agrées sport santé sur 3 sites :

- Le parc de Kérizac à Ménimur
- L'étang au Duc
- L'étang de Tohannic

Ces équipements comptent 4 agrées dont un accessible aux personnes en situation de handicap.



6. LES TRAVAUX VOIRIE / ESPACES VERTS

VEGETALISATION DE LA COUR D'ECOLE CALMETTE



Rue Gabriel Fauré

Remplacement d'arbres dont les racines dégradent les revêtements de trottoir et gênent la circulation piétonne (photo avant chantier)



Chapitre 2

LE CADRE BATI –

LES ETABLISSEMENT S RECEVANT DU PUBLIC



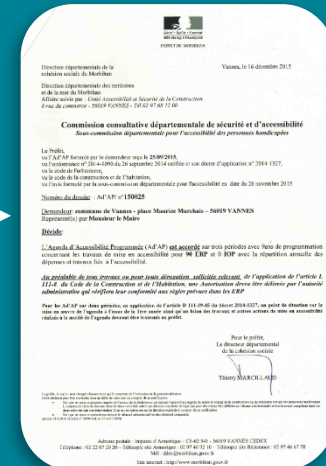
1. L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE – AD'AP

La Ville de Vannes a procédé à une évaluation du niveau d'accessibilité de ses Etablissements Recevant du Public (ERP) en 2014. Elle a ensuite déposé auprès de la Préfecture du Morbihan un **Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP)**.

La Ville a prévu et anticipé des travaux sur 9 ans, de 2016 à **2024** ; le montant des travaux a été estimé à près de 7 millions d'euros.

Cet agenda a été validé par les services de l'Etat, par arrêté du 16 décembre 2015.

En tenant compte des travaux réalisés, des bâtiments cédés ou qui le seront, et des bâtiments dont la destination sera revue après 2024 (projets urbains), le taux de réalisation de l'AD'AP est de **82%** au 31/12/2023.

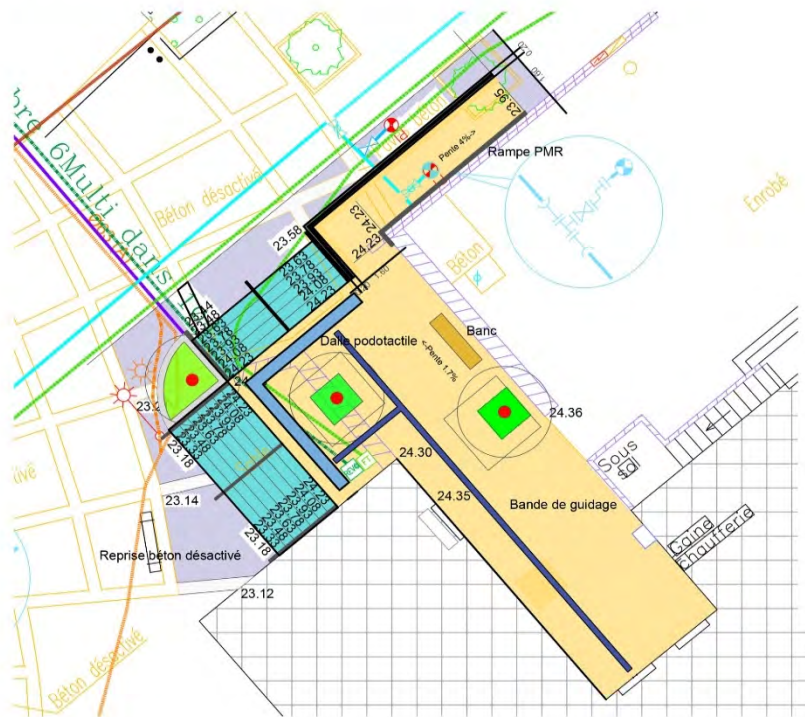
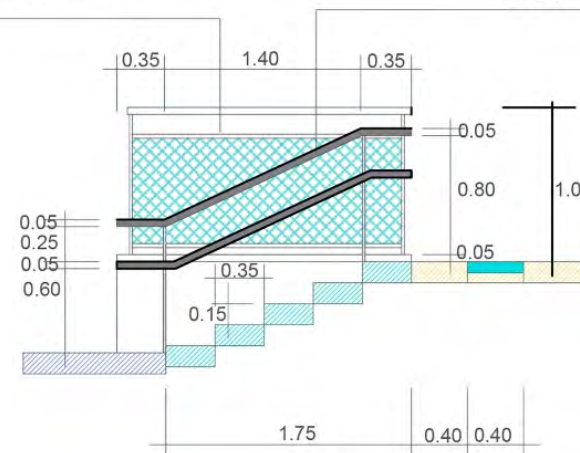




Détail de l'escalier et des mains courantes
- échelle 1/25 e

Garde corps , hauteur 95 cm - lisse tube rond de 5 cm de diamètre - piétement fer plat de 2 cm d'épaisseur - maille inox de 4 x 4 cm et tube de 3 cm de diamètre - Thermolaqué Ral Mars

Lisse tube rond de 5 cm de diamètre et piétement fer plat de 2 cm d'épaisseur - Thermolaqué Ral Mars



Détail façade sur la rampe et l'escalier -
échelle 1/50 e

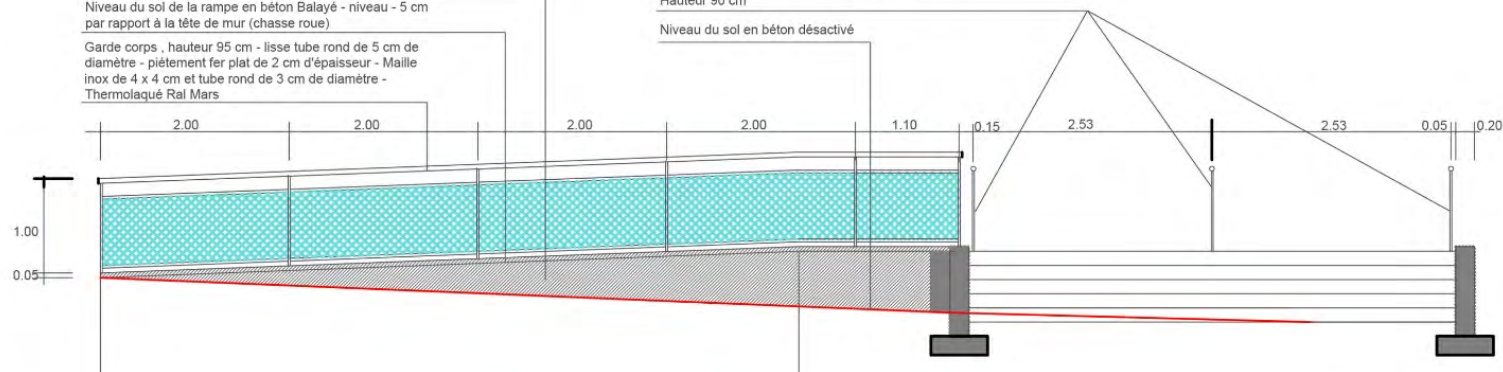
Mur béton Banché - Largeur 20 cm - finition lisse brut de décofrage

Niveau du sol de la rampe en béton Balayé - niveau - 5 cm par rapport à la tête de mur (chasse roue)

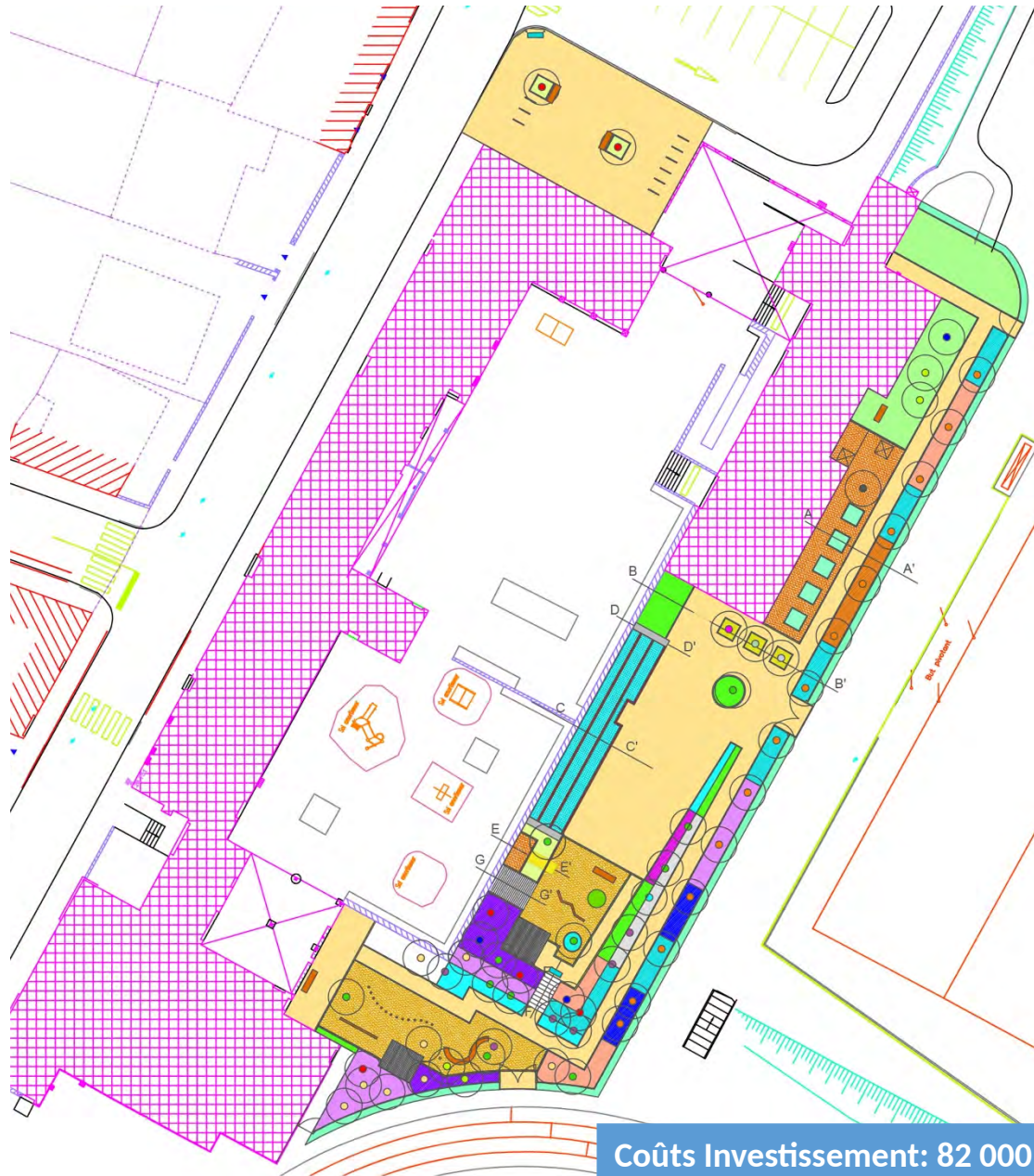
Garde corps , hauteur 95 cm - lisse tube rond de 5 cm de diamètre - piétement fer plat de 2 cm d'épaisseur - Maille inox de 4 x 4 cm et tube rond de 3 cm de diamètre - Thermolaqué Ral Mars

Lisse tube rond de 5 cm de diamètre et piétement fer plat de 2 cm d'épaisseur - Thermolaqué Ral Mars
Hauteur 90 cm

Niveau du sol en béton désactivé



Coûts investissement: 65 000 euros TTC



Coûts Investissement: 82 000 euros TTC



Accès PMR au gradins



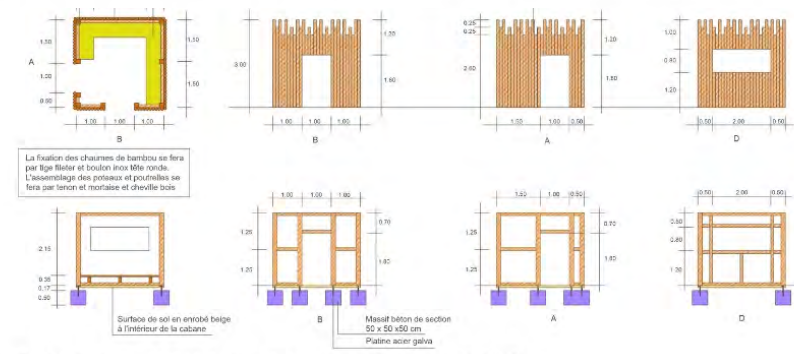
Accès PMR à la cabane de bambou



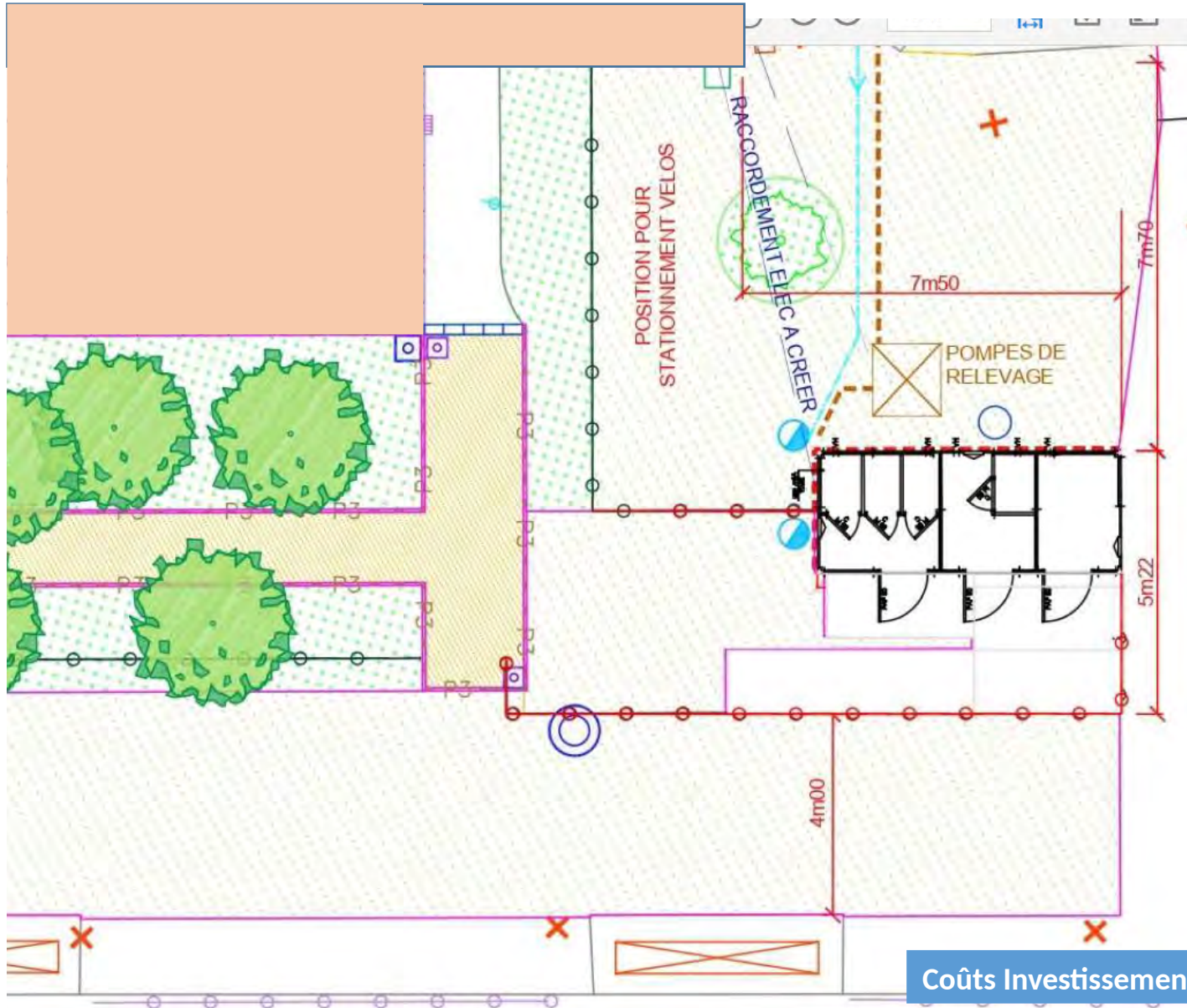
Accès PMR aux carrés potagers



Rampe PMR d'accès à la cour



Détail de la cabane et accessibilité PMR



Coûts Investissement: 25 000 euros HT





Accès PMR au théâtre

Bordure bois chêne ou châtaignier finition brut de sciage - section 10 x 15 cm

Platelage bois - lame chêne ou châtaignier finition brut de sciage - section 10 x 5 cm - longueur 2 m, fixation par visserie inox tête plate

Poutre bois chêne ou châtaignier finition brut de sciage - section 10 x 10 cm

Massif béton de fondation de 40 x 40 x 40 cm

Garde corps clin bois (voir détail)

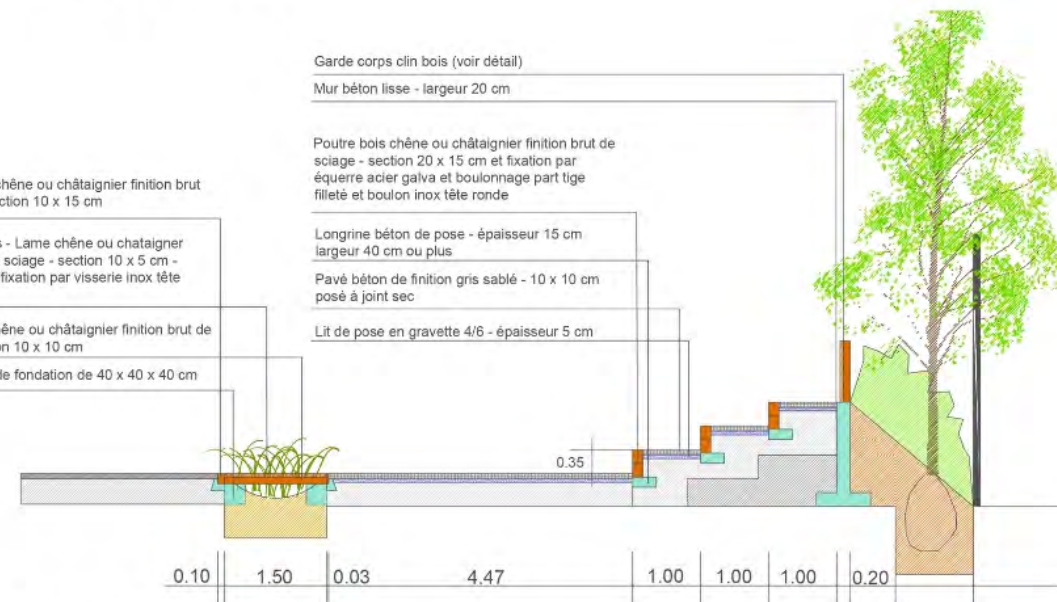
Mur béton lisse - largeur 20 cm

Poutre bois chêne ou châtaignier finition brut de sciage - section 20 x 15 cm et fixation par équerre acier galva et boulonnage part tige fileté et boulon inox tête ronde

Longrine béton de pose - épaisseur 15 cm largeur 40 cm ou plus

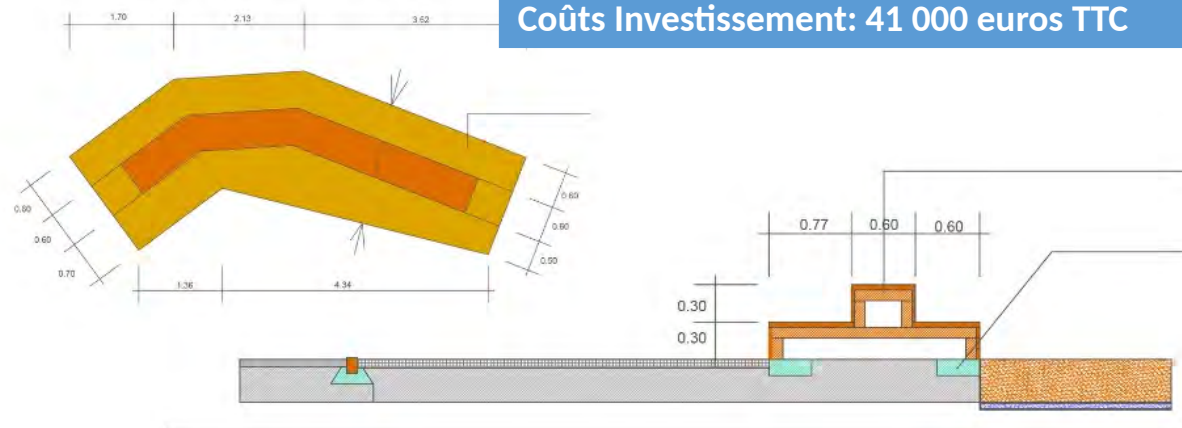
Pavé béton de finition gris sablé - 10 x 10 cm posé à joint sec

Lit de pose en gravette 4/6 - épaisseur 5 cm



Accès PMR au théâtre

Coûts Investissement: 41 000 euros TTC

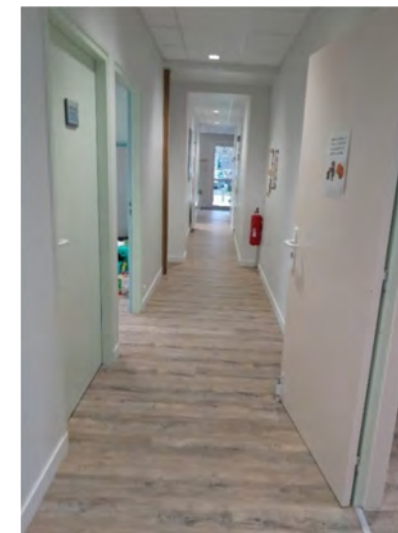
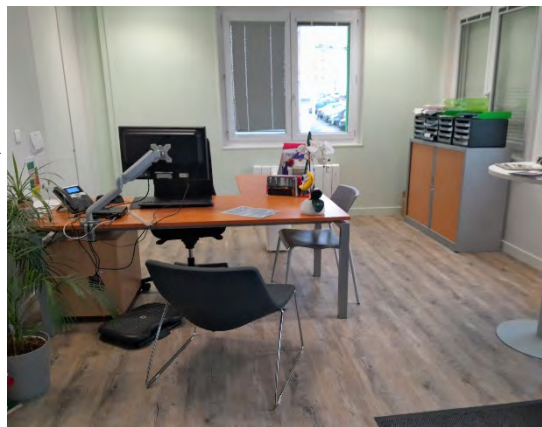


Réhabilitation complète et mise en accessibilité du centre socioculturel Le Rohan



AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE
C'EST AGIR DANS L'INTÉRÊT DE TOUS

- Réaménagement du centre
- Agrandissement de l'accueil
- Création de deux bureaux
- Réaménagement des sanitaires PMR



Coûts Investissement: 25 000 euros TTC

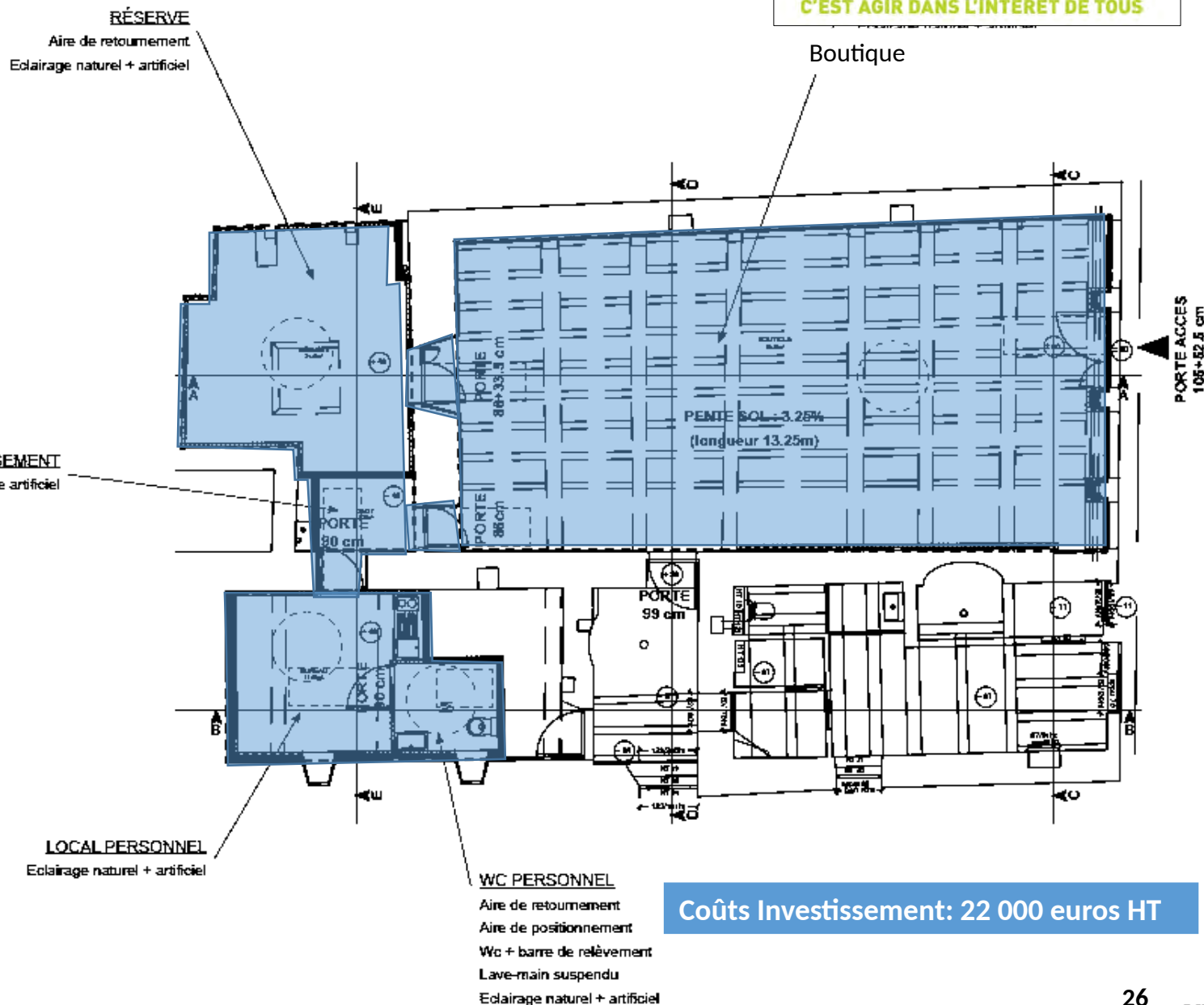
1 rue Thiers - Création d'un commerce avec un local personnel et sanitaire PMR



AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE
C'EST AGIR DANS L'INTÉRÊT DE TOUS

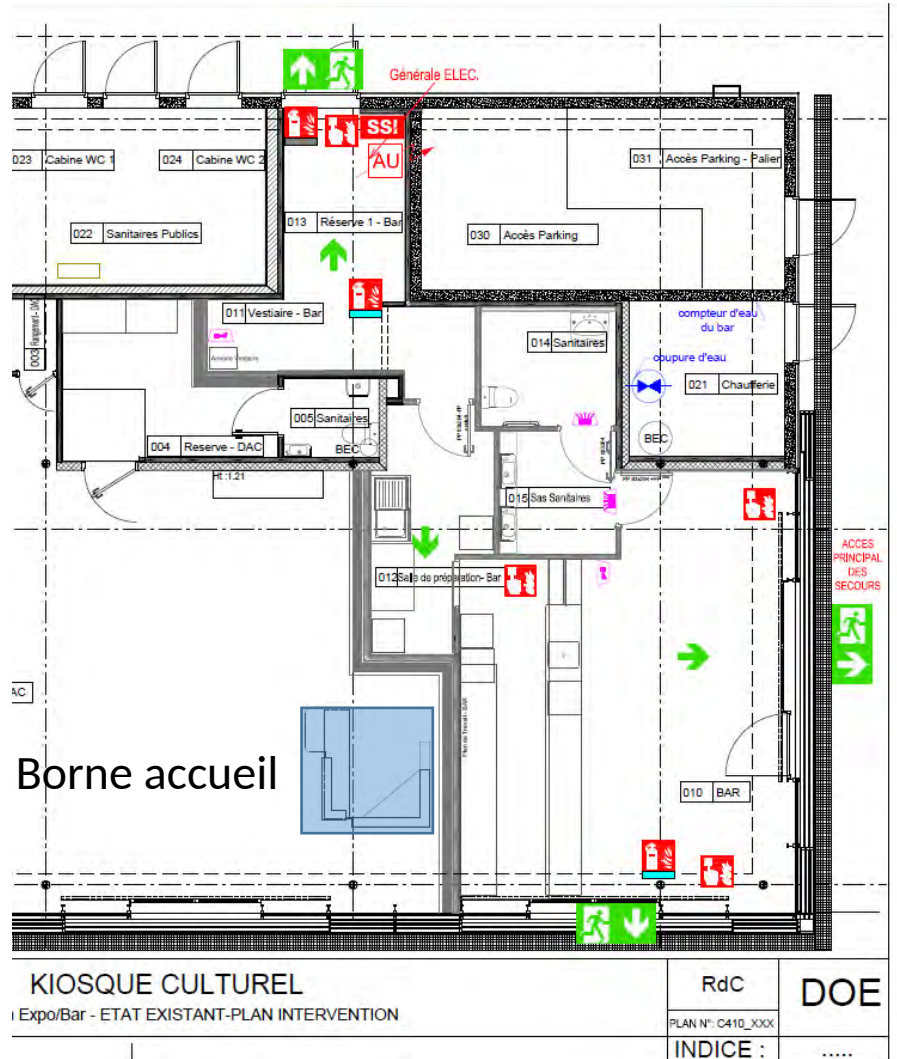


- Aménagement du RDC en magasin
- Mise au normes
- Mise en accessibilité
- Création d'un local personnel
- Création d'un sanitaire PMR



Coûts Investissement: 22 000 euros HT

Création d'un sanitaire PMR dans le bar du Kiosque et d'une borne d'accueil PMR



Bar du kiosque

- Création d'un sanitaire PMR
- Réaménagement complet du bar
- Création d'un comptoir PMR escamotable



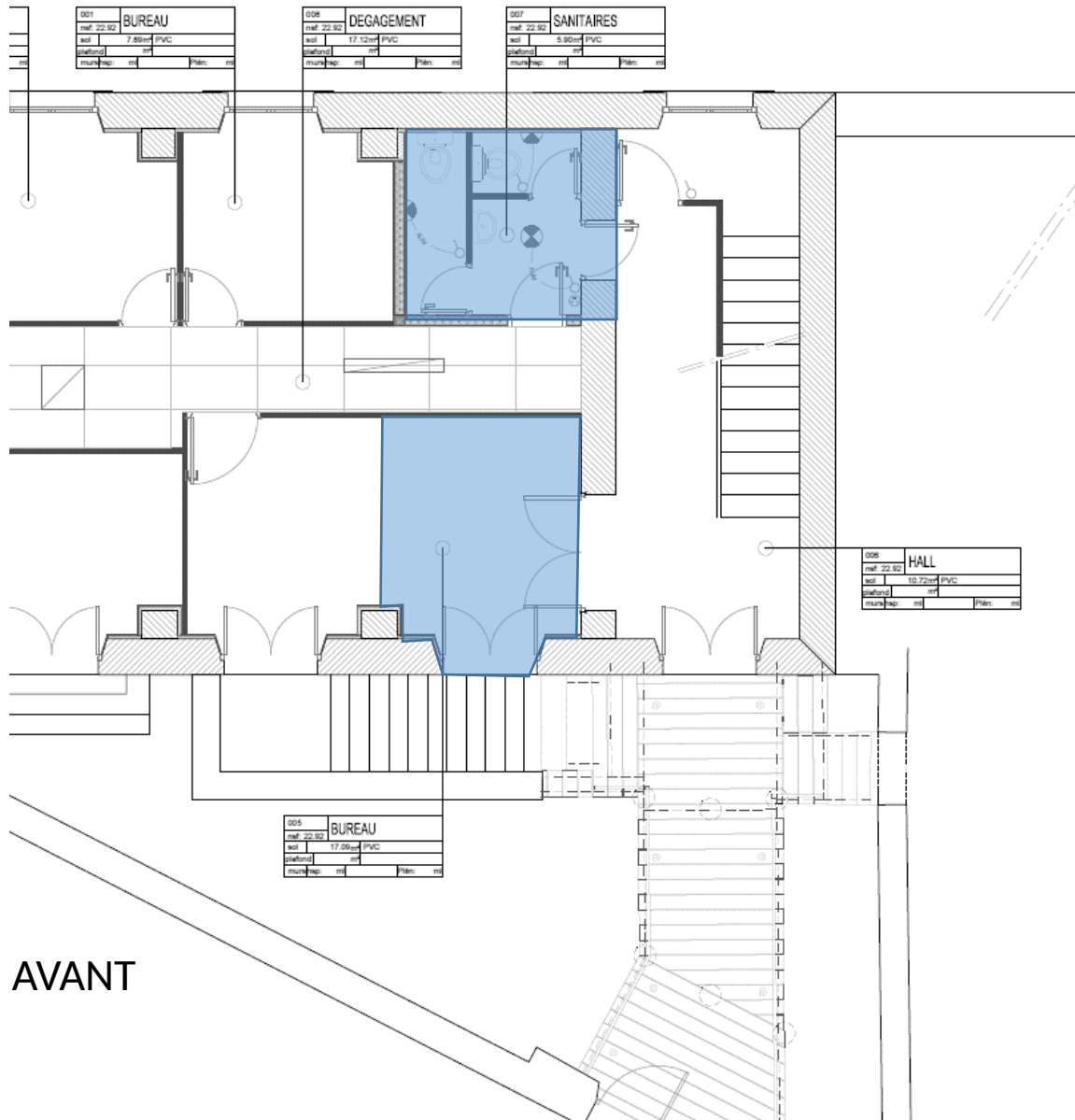
Kiosque culturel
- Création d'un comptoir PMR

Coûts Investissement: 35 000 euros HT

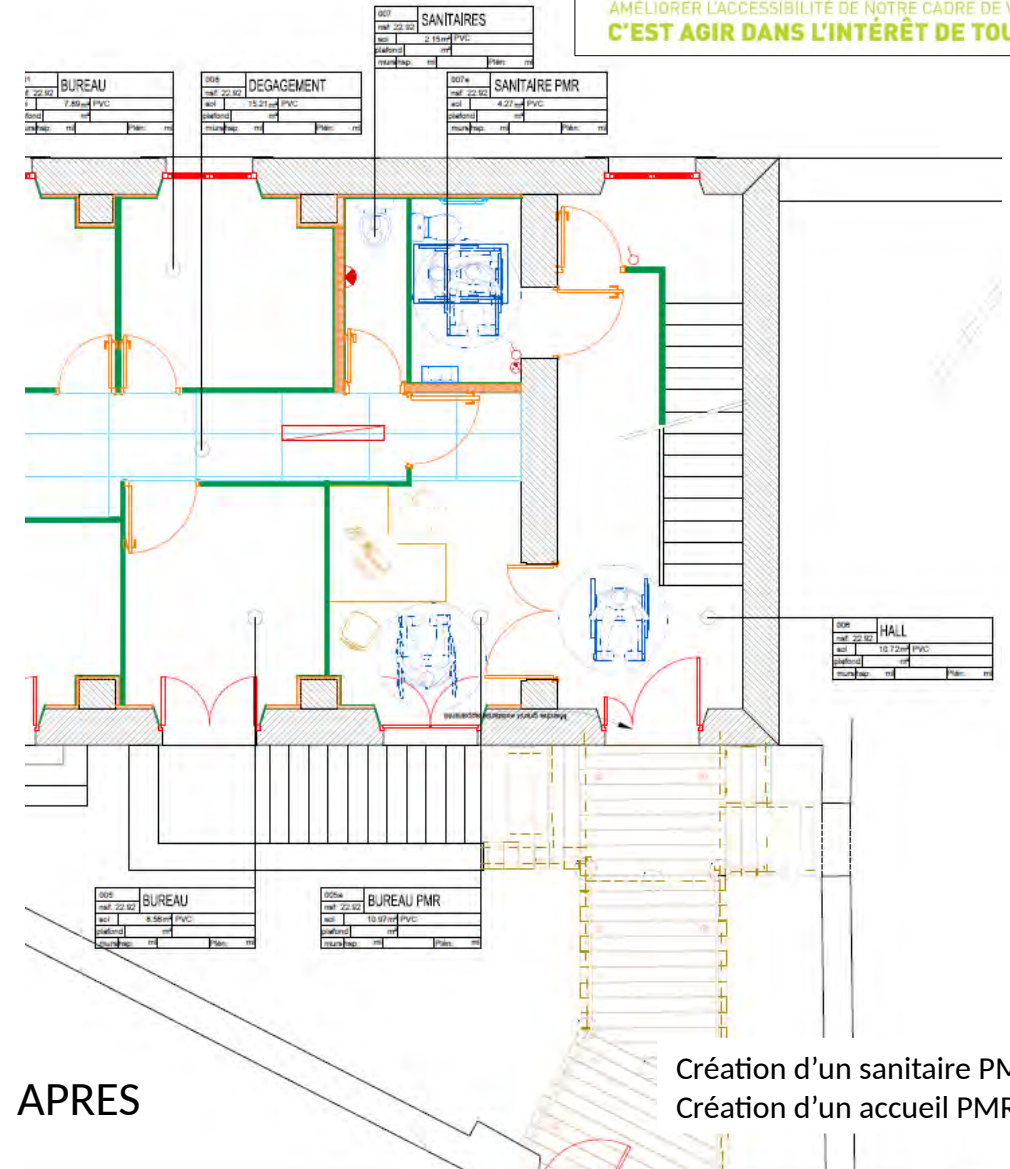
Création d'un sanitaire PMR et d'un bureau accessible au RDC de la bourse du travail



AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE
C'EST AGIR DANS L'INTÉRÊT DE TOUS



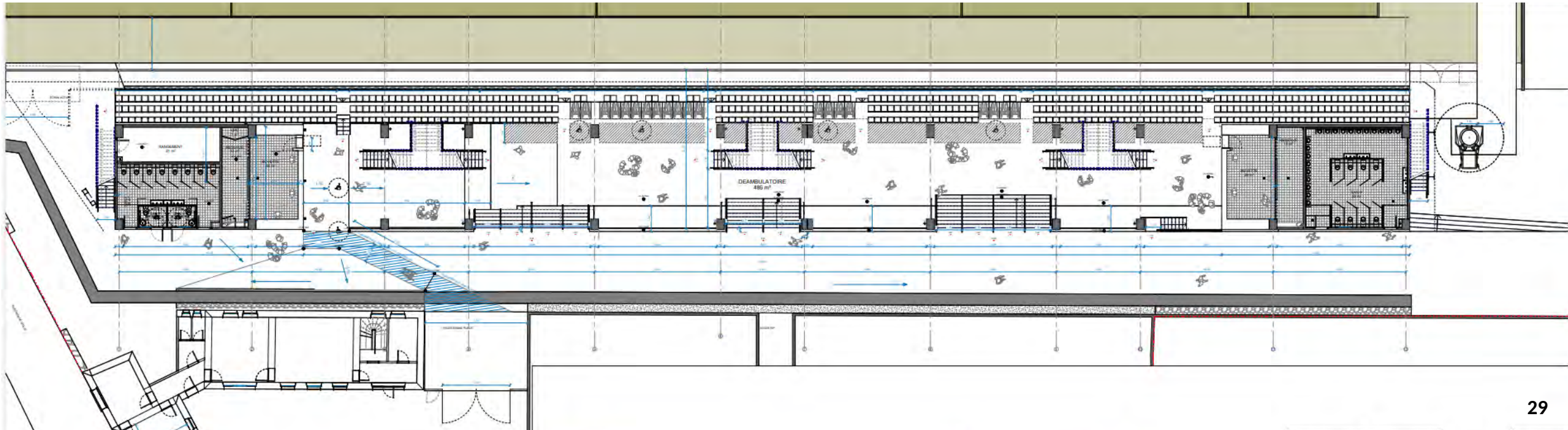
AVANT

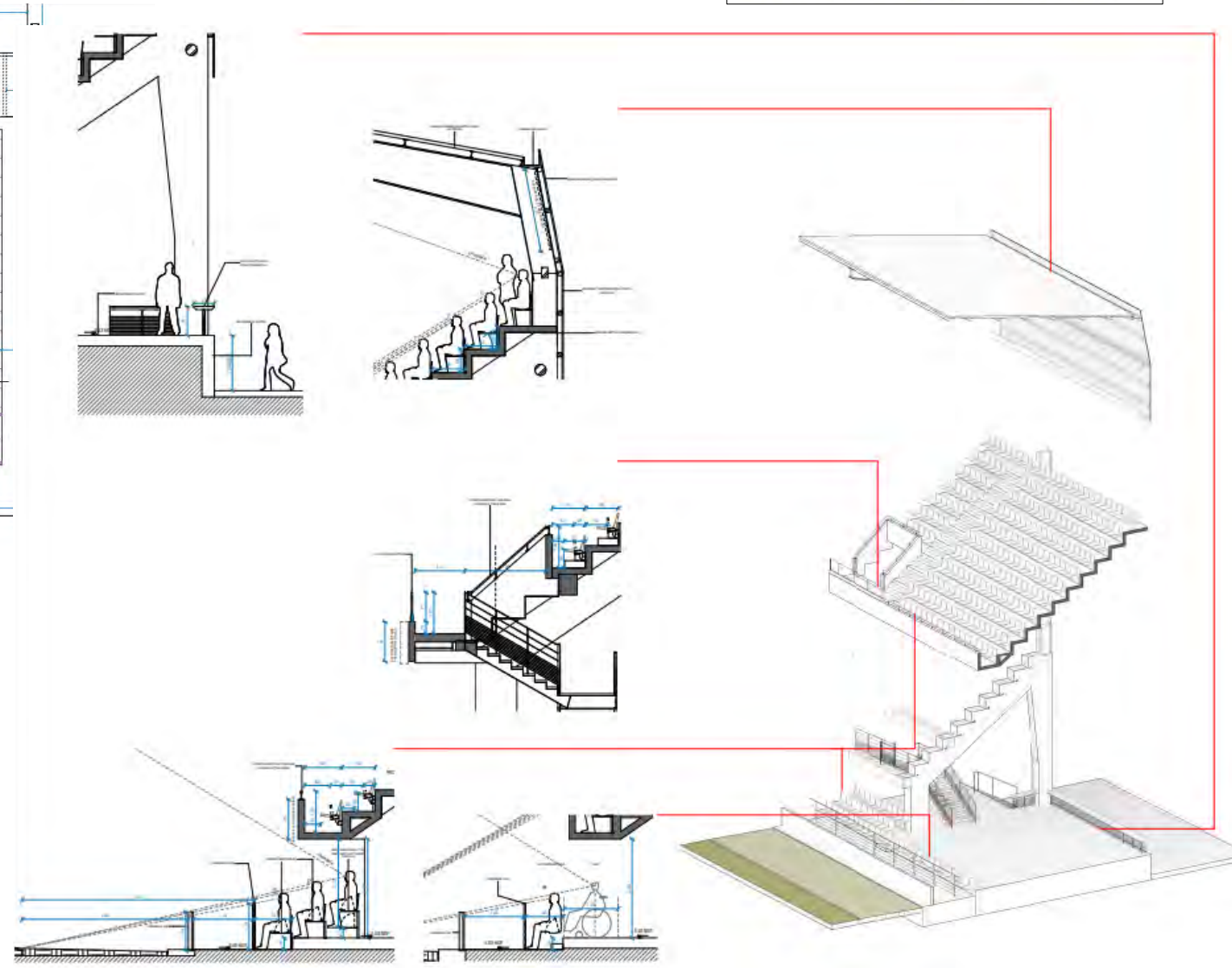
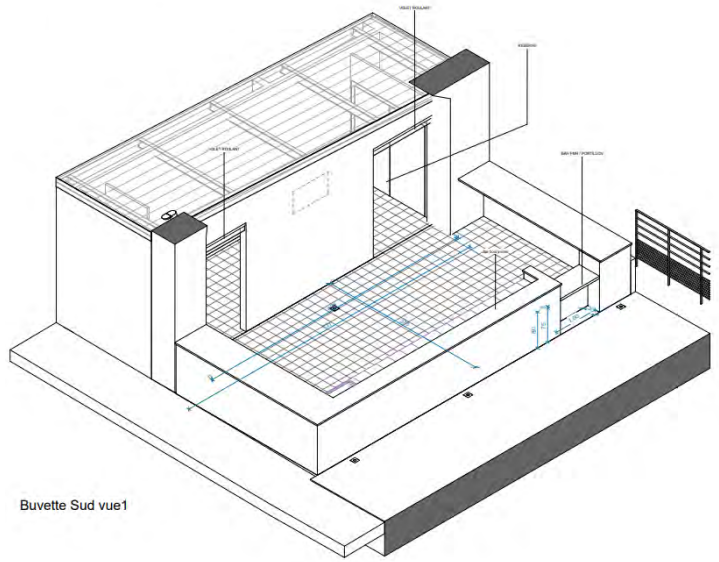
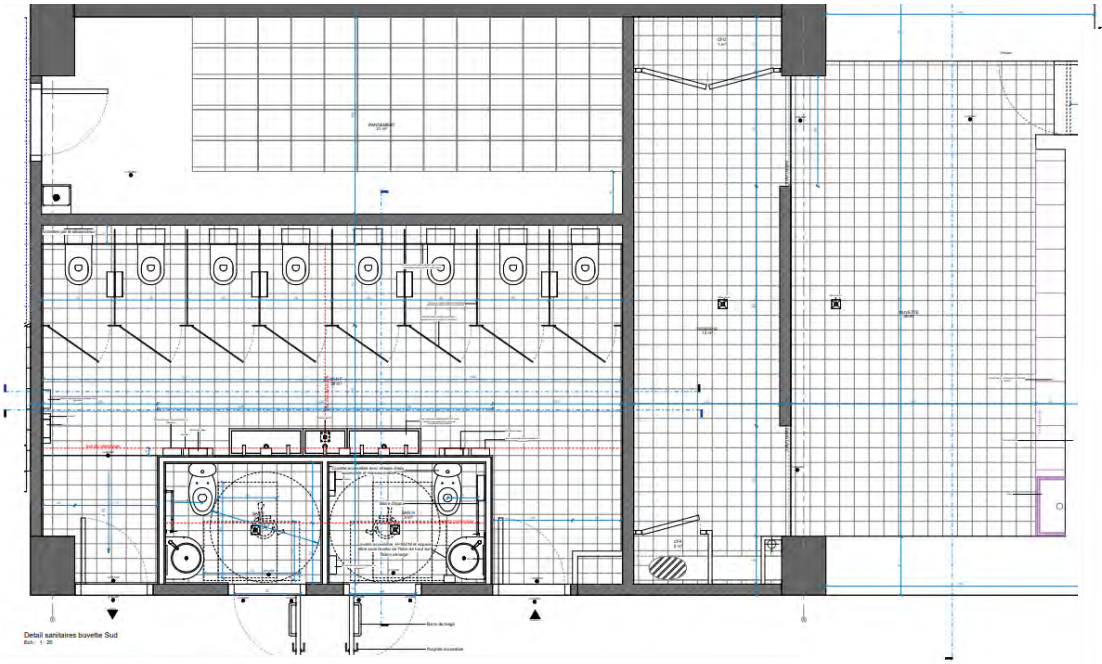


APRES

Création d'un sanitaire PMR
Création d'un accueil PMR isolé

Coûts Investissement: 42 000 euros TTC





STADE DE LA RABINE TRIBUNE EST



Aménagements PMR

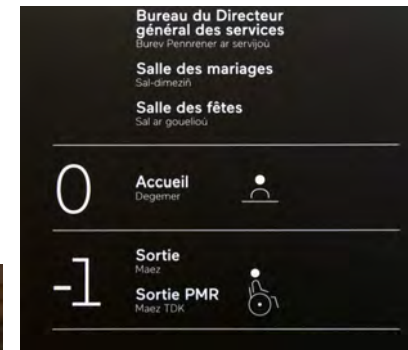
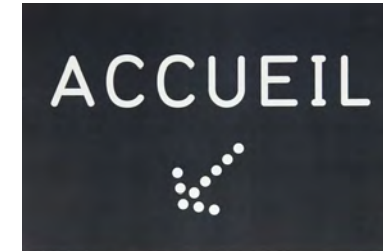


SIGNALETIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE

Nouveauté
2023

La ville de Vannes renouvelle au fil de l'eau la signalétique intérieure de ses bâtiments afin de l'adapter à la nouvelle charte graphique, à la langue bretonne tout en privilégiant les pictogrammes afin de faciliter l'accessibilité aux personnes en situation de handicap intellectuel ou cognitif.

Cette démarche inclusive correspond naturellement à la politique de la ville pour le bien-vivre ensemble.



Les ERP – récapitulatif des travaux 2023

Nom de l'ERP	Montant des travaux en €-TTC
Centre Socioculturel Henri Matisse	65 000€
Ecole Calmette – végétalisation de la cour - accessibilité	82 000€
Ecole Calmette – sanitaire PMR provisoire	25 000 €
Ecole Cliscouët – végétalisation de la cour - accessibilité	41 000€
Centre Socioculturel Le Rohan	25 000€
Stade de La Rabine – Tribune EST	150 000€
1 rue Thiers – local commercial	22 000€
Bar du kiosque et kiosque culturel	35 000€
Bourse du Travail	42 000 €
Centre Victor Hugo – Sanitaire PMR au RDC	6 000€
Montant Total des travaux	493 000€

Chapitre 3

LA VIE DU CITOYEN



1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

Nouveauté
2023

Dans les médiathèques :

Le réseau des médiathèques vannetaises, ce sont 4 bâtiments adaptés PMR, des équipements spécifiques et **des collections adaptées**, On retient notamment :

- **Des livres en gros caractère** : police de caractère 16 à 20, papier sans reflets.
- **Des textes lus** : littérature classique, contemporaines, sciences humaines...
- **Des « fonds DYS »**, adressés aux enfants et aux jeunes porteurs de troubles cognitifs spécifiques et de l'apprentissage.
- **Un accès aux téléchargements** via la plateforme Éole de plus 30 000 livres adaptés.
- **Des tablettes et liseuses** qui permettent d'agrandir la police de caractère et de jouer sur les contrastes pour les malvoyants.
- **Du matériel spécifique à Beupré-Tohannic** : télé-agrandisseur, loupe électronique, machine à lire...



DES ACTIONS SPECIFIQUES

Après Ménimur,
un second projet Facile à Lire à Kercado !



Les médiathèques proposent une offre de lecture **à destination d'adultes** en difficulté avec la lecture ou en situation d'empêchement ou de handicap.

- **Des espaces identifiés « Facile à Lire »**,
- **Un mobilier adapté et repérable**
- **Des ouvrages présentés de face**
- Des temps de **médiation** spécifique et **partenariale**

Des temps forts autour de ce fonds se sont succédés tout au long de l'année, **accompagnés par les partenaires, Vannes part'âge, Paq'la lune, Mine de rien et un EHPAD du quartier** : Une inauguration avec une chanteuse lyrique mais également des présentations de livres et des lectures à l'occasion de la venue des éditions Pneumatiques.

1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

Dans les musées :

Compte tenu des contraintes patrimoniales de certains établissements, la mise en accessibilité PMR des musées n'est pas encore totale. Le musée des beaux-arts, La Cohue, est accessible au rez-de-chaussée ; Château Gaillard n'est pas accessible mais un dispositif tactile a été mis en place pour la dernière exposition. **Pour ces établissements, des tarifs réduits sont proposés.**

Aux archives municipales :

Le bâtiment est complètement accessible et le personnel d'accueil a été formé à l'accueil des personnes en situation de handicap.



Le Patrimoine :

La programmation du service patrimoine : Suite à la restauration de la Chapelle St Yves, une visite du site interprétée en langue des signes française (LSF) a été mise en place. Des visites de la ville ancienne ont été adaptées PMR ainsi qu'un atelier spécifique pour des collégiens en classe ULIS (déficients cognitifs, troubles du comportement).

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) à Limur : inauguré en mai 2022 avec interprétation LSF. Obtention de la marque Tourisme et Handicap, les dispositifs de médiation sont adaptés à tous les handicaps (Travail collaboratif Vannes/GMVA).

1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

Nouveauté
2023

Dans les musées en 2023 :

Exposition temporaire **Lignes croisées**, Corinne Véret-Collin et Pierre Collin

Pour la première fois, Corinne Véret-Collin et Pierre Collin ont exposé ensemble : le thème du paysage est cependant traité différemment par les deux artistes. Corinne Véret-Collin dessine et crée des volumes en jouant avec l'idée du fil conducteur et des ombres. Ses scènes, souvent en trois dimensions, sont des véritables invitations aux voyages imaginaires. Pierre Collin traite les paysages environnants comme un récit qu'il décline au fil des jours en observant la course du soleil. La mer est omniprésente ; l'horizon immense.

Visite guidée accessible le samedi 14 janvier **pour les personnes sourdes** avec un guide-conférencier et un interprète en LSF

22 personnes inscrites via l'association des Sourds du Morbihan



1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

Nouveauté
2023

Atelier accessible le dimanche 2 avril 2023 pour les personnes sourdes avec une interprète LSF :

Atelier danse dans l'espace Geneviève Asse
Exploration des liens entre danse et art. dans une gestuelle lente et épurée. Les œuvres de Geneviève Asse sont appréhendées par une approche physique.

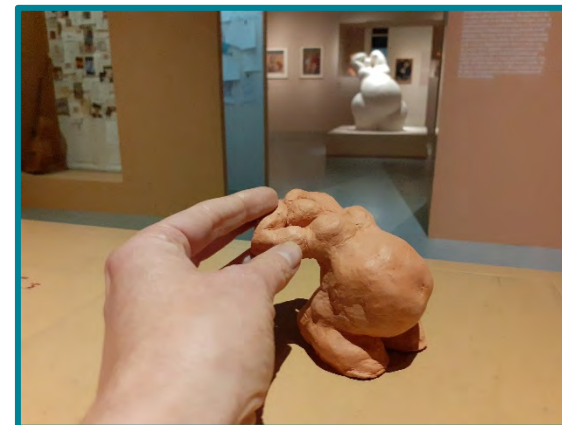
7 personnes ont participé à cet atelier

Visite guidée descriptive de l'exposition temporaire Mariano Otero (1942-2019) : la grâce du trait, pour les personnes déficientes visuelles.

Création de supports tactiles pour cette visite

Ecoute d'un extrait musical

19 personnes inscrites via l'association Valentin Haüys



1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

L'accessibilité des évènements :

La Ville développe une offre de loisirs et d'évènements de qualité qu'elle souhaite rendre accessibles : plateforme dédiée, boucles sonores mobiles, stationnement PMR, supports de communication... tout aménagement permettant de profiter pleinement des spectacles en toute sécurité. Le Palais des Arts dispose de boucles à induction magnétique dans les théâtres et l'ensemble des espaces sont accessibles.

Le Kiosque expo :

Il est entièrement accessible et depuis deux ans une politique de médiation est menée permettant un accompagnement des associations qui œuvrent dans le champ du handicap.



Plateforme PMR
Jazz en Ville



Pour le jazz :

- Accessibilité PMR sur l'ensemble du site des remparts
- Places de stationnement créées et réservées PMR à proximité du site
- Installation d'un podium PMR dans les jardins des remparts

Pour le salon Livr'A Vannes :

- Accessibilité PMR pour l'ensemble des structures
- Places de stationnement créées et réservées PMR à proximité du site
- Installation d'une boucle magnétique dans les espaces de conférences

2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Le sport pour tous :

Les Assises du sport, organisées en octobre 2022 par la Ville, ont posé le nouveau cadre des subventions sports-loisirs avec des objectifs de rééquilibrage, de sport pour tous et de développement de la mixité des pratiques sportives, dont **l'inclusion des personnes en situation de handicap** est l'un des objectifs majeurs.

Enjeux, objectifs et moyens mis en œuvre :

- Faciliter et inciter l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des associations sportives via une **enveloppe spécifique dédiée** ;
- Un **bonus de 2 000 €** est versé chaque saison aux associations ayant une section handisport ou sport adapté ;
- Mise en place **d'un comité de suivi** (élus, service) ainsi que d'un **référént parasport** au sein de la Direction Sports-Loisirs.



Table ronde avec Cléo RENOUE, championne du monde de natation en sport adapté

2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Actions portées par la Ville

- Séances d'athlétisme avec Vannes Sport Adapté tous les jeudis après-midi via la mise à disposition d'un éducateur sportif (ETAPS) de la Ville auprès de l'association (40 bénéficiaires) ;
- Animation d'ateliers escalade tous les lundis après-midi au bénéfice de la structure IAE Le Bondon afin de pérenniser la pratique chez un public en situation de handicap intellectuel.
- **Attention particulière portée au sport adapté lors de la soirée des meilleurs sportifs vannetais 2023 : 2 lauréats récompensés pour leurs titres nationaux**
- **Récupération de fauteuils électriques afin de les équiper de pare-chocs pour la pratique du foot-fauteuil**

Actions soutenues par la Ville en faveur de l'inclusion :

- Vannes Agglo Natation : apprentissage de la natation pour des personnes en situation de handicap intellectuel via le programme "J'apprends à nager" (2 groupes de 10 bénéficiaires) ;
- Vannes Agglo Natation : ouverture d'une section handi-natation en 2022 pour de la pratique en compétition et en loisirs (5 nageurs)
- Vannes Ménimur Tennis Club : pour un public en situation de handicap psychique et mise en place de créneaux spécifiques ; pratique adaptée du tennis
- Club Subaquatique les Vénètes : pratique adaptée de la plongée pour des personnes en situation de handicap intellectuel et/ou physique via des séances de découverte (3 bénéficiaires) ;
- Vannes Sport Adapté : association qui compte une centaine d'adhérents et permet la pratique de l'athlétisme, gymnastique, tennis de table et sports d'opposition.
- **Section Pétanque de l'ASPTT : accueil de personnes en situation de handicap le mardi et mercredi après-midi (30 bénéficiaires)**

Nouveautés
2023

Nouveautés
2023

2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024

Participation de la ville au **programme club inclusif** lancé par le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF) : **3 clubs vannetais** ont été retenus pour participer à la première session de formation visant à l'accueil de public en situation de handicap dans les associations sportives.

Dans le cadre des Jeux Paralympiques de Paris 2024, la ville emmènera **21 licenciés vannetais** pour assister à des épreuves de para-athlétisme, para-natation et para-triathlon : sur un budget total de 6800€, la ville contribue à hauteur de 5000€. Cette action permettra de récompenser les clubs vannetais pour leur investissement dans **la mixité des pratiques sportives**, notamment **le para-sport**.



2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Plage de Conleau, Handi-plage :

La plage de Conleau a obtenu en 2019 le label "**Handiplage**", reconnaissant la signalétique, la présence d'aide à la personne, la mise à disposition de matériels spécifiques pour les personnes avec un handicap moteur (hippocampe, tiralo), l'installation d'un tapis de roulement pour les fauteuils jusqu'à l'eau.



3. L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Nouveautés
2023

La petite enfance

La Ville de Vannes accueille au sein des différentes structures petite enfance des enfants en situation de handicap. L'orientation des enfants se fait plus particulièrement au multi accueil des Vénètes qui dispose de **cinq places dédiées**. La structure est dotée de moyens matériels adaptés ainsi que de moyens humains : mi-temps de psychomotricien et d'infirmière. En 2023, cet établissement a ainsi accueilli **15 enfants**, permettant leur inclusion en milieu ordinaire.

Les autres multi-accueils participent aussi à cette dynamique d'inclusion et notamment le multi-accueil Richemont qui a accueilli 1 enfant cette année. Les multi-accueils de Ménimur, Les Capucines ont également accueilli 1 enfant chacun, soit au total **18 enfants** aux besoins spécifiques qui ont été accompagnés par les équipes.

La prise en charge des enfants est individualisée et mobilise de nombreux partenaires (CAF, Pôle ressource handicap 56, CAMSP, CPEA, intervenants libéraux, ...).



Le personnel des structures a bénéficié de formation via le pôle ressource Handicap56

Le Relais Petite Enfance a fait intervenir l'association BA2i auprès des assistantes maternelles

Un référent santé accueil inclusif intervient dans les différents établissements d'accueil du jeune enfant afin de coordonner les acteurs intervenant auprès de l'enfant et de sa famille et d'accompagner les équipes dans la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

3. L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2019, le service de **l'Accueil Unique** reçoit les parents pour toute demande d'accès à un Service Municipal. Porte d'entrée unique, il facilite les démarches des familles pour l'inclusion des enfants.

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

La Ville de Vannes favorise l'inclusion des enfants en ALSH par une prise en charge adaptée à son bien-être, son rythme, sa sécurité et celle des autres.

Un poste de coordinatrice dédié à l'inclusion en périscolaire a été créé en 2023.

Elle est l'interlocutrice de référence des familles et travaille en proximité avec les structures de référence de l'enfant, les partenaires institutionnels, et les professionnels.

La prise en charge de l'enfant est formalisée via un Projet d'Accompagnement Personnalisé et l'équipe d'animation est renforcée par le recrutement d'un animateur supplémentaire.

L'accueil de l'enfant est modulé, progressif et évalué régulièrement.

En 2023, les ALSH ont accueilli **12 enfants** bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

4. L'ACCES A L'INFORMATION

La Ville déploie des supports de communication adaptés. Elle réalise un guide pratique « **Bien vivre son handicap à Vannes** » : ce guide de l'autonomie recense tous les thèmes de la vie quotidienne. Il est disponible en téléchargement et en version papier. Il a été mis à jour fin 2020 **et la version sonore** a été réalisée en 2021 par l'association des Donneurs de voix de la bibliothèque sonore. Elle est accessible sur le site Internet de la Ville.

Le site Internet www.mairie-vannes.fr a obtenu la mention « **Totalement conforme** » (avec un score de 100 %) en novembre 2023, respectant les critères du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA). Le magazine municipal **VANNES MAG** existe aussi en version sonore : un CD audio de chaque numéro est réalisé et est disponible à la bibliothèque sonore. La réalisation des CD est rendue possible par l'association des Donneurs de voix et disponible sur demande. **Un clip vidéo** sur l'accessibilité a été réalisé et mis en ligne sur le site Internet, rubrique Web TV.

La direction de la Communication travaille avec **deux ESAT** du territoire.

En 2023, l'ESAT de Crac'h a réalisé une centaine de sacs en bâche recyclée, réutilisant les bâches événementielles de la Ville.

L'ESAT de Ploermel assure, quant à lui, la pose des affiches 80 x 120 sur le réseau ville, celle des bâches sur le Kiosque, des banderoles et drapeaux.

Depuis 2022, la mise sous pli du MINIG et la distribution du magazine jeunesse sont assurées dans les 28 écoles de la ville par ce même ESAT (4 fois en 2023).

5. LE MAINTIEN A DOMICILE



Le Centre Communal d'Action Sociale informe toute personne sur ses droits et instruit les demandes d'aide sociale légale (aide à l'hébergement, carte stationnement, Prestation de Compensation du Handicap).

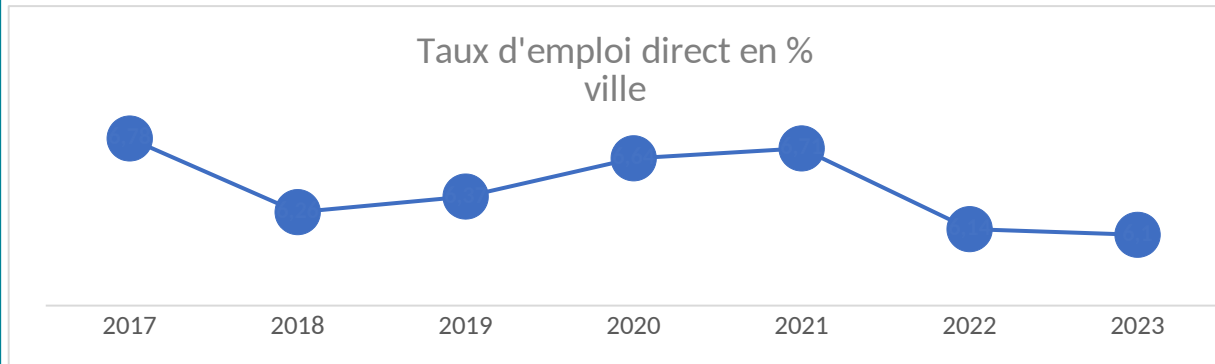
Son service de Maintien à Domicile intervient dans le cadre de prestations d'auxiliaire de vie et de portage de repas.

Le dispositif de collecte des déchets verts est aussi accessible aux personnes en situation de handicap : elles sont actuellement **9** à en bénéficier.

6. L'EMPLOI

L'obligation d'emploi atteinte

Comme tout employeur, la Ville doit recruter au moins 6% de travailleurs en situation de handicap. Elle doit désormais répondre à cette obligation par l'emploi direct. Les commandes de prestations auprès d'entreprises adaptées ne sont plus comptabilisées pour le calcul du taux d'emploi.

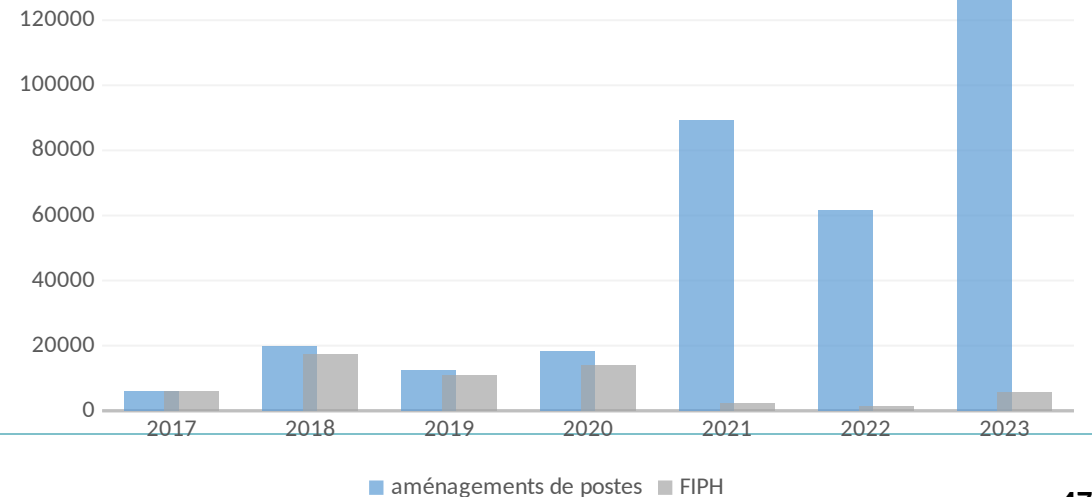


Il est à noter que la Ville consacre un poste à temps complet à l'accompagnement des agents en situation de reclassement professionnel.

Les aménagements de poste

La Ville, en lien avec la médecine de travail, voire l'ergonome du centre de gestion, procède à l'adaptation des postes de travail, que les agents soient en situation de handicap, ou qu'il s'agisse d'aménagements préventifs.

Les coûts d'aménagements peuvent être éligibles à des aides du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). La DRH a également un budget annuel de **10 000€** pour les coûts qui n'auraient pas été anticipés dans les budgets de fonctionnement des services.



6. L'EMPLOI

Le DUO DAY, le 23 novembre 2023

Cette journée nationale vise à encourager les entreprises et administrations à accueillir des personnes en situation de handicap afin de leur permettre de découvrir un métier ou conforter un choix de réorientation professionnelle.

Cette année, La Ville et le CCAS ont proposé 15 offres d'accueil qui se sont concrétisées pour **13 personnes** au lieu de 7 en 2022.

Le bilan de cette journée est particulièrement positif :

- Grande satisfaction des stagiaires et des accueillants,
- Richesse des échanges et du partage d'expériences.

L'idée d'une prochaine édition sur une journée supplémentaire en s'appuyant sur la plateforme nationale est évoquée.

Le DuoDay
2023

La Ville de #Vannes a accueilli 13 personnes en situation de handicap dans le cadre de la journée DuoDay qui ont formé le temps d'une journée un binôme avec un professionnel de notre collectivité : Zacchary à la direction de la Communication (DGS), Audrey au Conservatoire, Guillaume à la DSI (DGS), Stephen, Nicolas, Marae, Aude, Lionel et Myriam au pôle Lien social & Inclusion, Isabelle et Joris (RH) au pôle Ressources et citoyenneté, Elie à l'Animation sportive et Yannis au pôle Technique (DGST).

Un joli moment pour le personnel municipal, très impliqué dans l'accompagnement de nos jeunes stagiaires, une immersion et une découverte pour cette promotion 2023. Naissance d'une vocation pour certains, parcours de réinsertion pour d'autres... Et pourquoi ne pas prolonger ces rencontres par un prochain stage avec et parmi nous ?

Fabien Le Guernevé Nadine PELERIN Chrystel Delattre Emmanuel GROS Sylvie MOUNIER Jérôme Wolff Ludivine Jolly Rambaud Hortense Denis Hortense Doumic Le Pape Philippe GUERIN Nathalie Grégoire Multedo Marion Guyot Dacha Ferras Eléonore Bohn Karine PARROT Isabelle MOCQUARD Régis QUÉNËCHDU sylvia moricet Bruno Le Gall Ministère des Solidarités Agefiph



7. LES INITIATIVES, CONVENTIONS ET SOUTIENS

La Ville est engagée auprès de nombreuses associations via le versement de subventions de fonctionnement : le montant total 2023 atteint **7 505€**.

Un chèque « Miel de Vannes » d'une valeur de **1 466€** a été attribué à l'association Trisomie 21 Morbihan.

Nouveautés
2023

Eclairage de l'hôtel de Ville en soutien à l'Association Française de l'Hémophilie le 14 avril 2023



La médiation numérique Eole de l'association Valentin Haüy

En partenariat avec le réseau des médiathèques, l'association propose aux vannetais un accès illimité à la médiathèque numérique Eole sur laquelle plus de 30 000 livres audio sont répertoriés.

L'Association François Aupetit (AFA)

La convention signée entre l'AFA et la Ville permet aux adhérents de l'association, patients atteints de la maladie de Crohn ou de rectocolite hémorragique, d'accéder aux toilettes des bâtiments municipaux et des commerces. Des stickers ont été apposés sur les bâtiments municipaux pour mieux repérer les sites en 2022.

L'Association UNADEV

La convention a permis l'installation d'un matériel informatique complet pour les personnes avec un handicap visuel au sein de la médiathèque de Beaupré-Tohannic.

En 2023, dans le cadre des mesures sociales dans les marchés, 2 marchés réservés ont été conclus dans le champ du handicap :

- Fourniture de produits d'entretien
- Entretien des cimetières

7. LES INITIATIVES, CONVENTIONS ET SOUTIENS

Dans le cadre de son aménagement urbain, la Ville agit pour faciliter l'implantation de nouvelles structures ou le développement de nouveaux projets en lien avec le handicap ou l'inclusion. On retient 1 projet majeur en **2023**.

Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM)-APF France Handicap « Kerdonis », 3 rue Emile Jourdan, Mérimur, Vannes

Le 24 novembre 2023, Monsieur le Maire et C. Delattre Maire-Adjointe au Handicap, Accessibilité, et Inclusion ont participé à l'inauguration de l'E.A.M. Ils ont visité les locaux afin de découvrir l'ampleur de la rénovation, mais aussi les nouveaux aménagements dont un accueil de jour, la domotisation de toutes les portes des chambres, l'installation de rails de transfert de la chambre vers la salle de bain dans toutes les chambres et la nouvelle balnéothérapie. Ce foyer offre 20 places.



Chapitre 4

LES ACTIONS PORTEES PAR LA CCA



LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE (CCA)

La CCA a été installée pour la première fois en 2015.

Cette commission rassemble 24 membres : 12 élus municipaux et 12 représentants du secteur associatif ou d'organismes compétents en matière d'accessibilité. Volontairement ouverte au-delà du handicap, elle associe aussi des représentants des aînés et des jeunes.

Les groupes de travail ont été installés le **1^{er} février 2021** sur plusieurs sujets :

- Le recensement du logement accessible
- L'accès aux soins des personnes en situation de handicap
- La sensibilisation du grand public au handicap
- La marque Tourisme et Handicap pour l'aire de jeux inclusive

LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE (CCA)

Nouveautés
2023

Concernant **le recensement des logements accessibles**, Depuis 2023, un groupe de travail issu de la CCA a travaillé avec les services de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération pour élaborer un questionnaire commun à destination des bailleurs sociaux.

Les principaux bailleurs du territoire ont été rencontrés en novembre 2023 et un questionnaire pour recenser le nombre de logements accessibles leur a été présenté. Ce travail va se poursuivre en 2024.

Rapport d'accessibilité 2023 – Ville de Vannes

